



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 12 avril 2018 à 18h00

L'an deux mille dix-huit, le douze avril, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le trois avril deux mille dix-huit, s'est réuni à la Communauté de Communes de la Brie Champenoise, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Président de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise.



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.
M. Thierry DURAND est nommé secrétaire de séance.

Présents : tous les membres en exercice sauf M. Mme Delphine GOHIN excusée remplacée par Mme Françoise CROCHET, M. René CONDETTE excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe MARCY, Mme Karine BOCQUET excusée ayant donné pouvoir à M. Etienne DHUICQ, M. Pierre QUILLERE excusé ayant donné pouvoir à M. Juan GARCIA, M. Pierre CURFS excusé ayant donné pouvoir à Régis NOIZET, M. Michel SMITH absent, M. Raymond CHAUVET excusé représenté par M. MONCUY, M. Laurent EPINAT excusé représenté par M. HAGNIER, M. LEOEUF absent, Mme Nathalie VERON absente.

Lecture est faite du registre des délibérations de la séance du 13 mars 2018 par la secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance est adopté à l'unanimité.

A. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Lettre du SAMU 51 et ARLOD pour le recensement des défibrillateurs sur le territoire. Chaque commune doit répondre directement.
- Point sur l'OPAH : M. le Président rappelle aux élus de continuer à communiquer sur cette opération. Les permanences se déroulent toujours les 1ers lundis du mois à la mairie de MONTMIRAIL.
- Recrutement de Mme TRICONNET Nelly au poste de Responsable des Ressources Humaines, à partir de septembre 2018.
- Point sur le RPID CHARLEVILLE - LE GAULT-SOIGNY : Suite à la dernière réunion avec les parents d'élèves, il a été décidé de regrouper tous les élèves à l'école de Le GAULT-SOIGNY. La CCBC est encore en attente du retour des inscriptions définitives des élèves scolarisés à LACHY-CHARLEVILLE. M. le Président laisse la parole à la responsable des parents d'élèves de CHARLEVILLE qui évoque un délai trop court entre la visite de l'école du GAULT et la confirmation d'inscription. Elle souligne le problème de sécurité et des conditions d'accueil qui sont primordiales pour les enfants. Les parents d'élèves n'ont pas compris le revirement de position de la CCBC. Ce point sera revu à la prochaine commission scolaire.

M. François ROBIN arrive à 18h20.

- Spectacle de Guillaume BATS le samedi 14 avril à 20h30 à la salle Roger Perrin.
- Assemblée générale de Familles Rurales le 20 avril à 20h30 à la Halle aux Veaux. Projet de transport solidaire sur le territoire.

- Congrès Départemental des sapeurs-pompiers le samedi 21 avril. Ouvert à tous.
- Réunion avec la DDT et le Service Départemental du Patrimoine le 24 avril à 15h00 sur la problématique de signalétique des entreprises.
- Journée des véhicules d'époque au profit du Téléthon le 29 avril de 9h à 14h à MONTMIRAIL.
- Assemblée Générale de TFBCO le 29 avril à 10h30.
- Souvenirs de la Déportation au Monument aux Morts le 29/04 à 11h30.

B. EAU ET ASSAINISSEMENT

1- Prix de l'eau potable – secteur en régie

M. le Président rappelle que les communes gérées en régie sont MONTMIRAIL, LE GAULT-SOIGNY, MECRINGES, RIEUX, TREFOLS, MORSAINS ET LE VEZIER. La commission des finances propose une augmentation du prix de l'eau comme suit :

- Abonnement : 57 € HT / an au lieu de 56,66 € HT.
- Part proportionnelle CCBC : 1,46 € HT / m³ au lieu de 1,3136 € HT.

M. Michel DAUTEUIL rappelle que la CCBC a financé les stations de traitement de l'eau et qu'il est maintenant nécessaire de remplacer les canalisations vieillissantes. Des travaux d'interconnexion au GAULT-SOIGNY et sur le secteur de l'ex syndicat de Bonneval sont également à prévoir.

M. le Président donne des explications sur la formule de révision qui est calquée sur celle de la LYONNAISE DES EAUX afin d'aligner au maximum les prix du secteur affermé et les prix du secteur en régie.

2 abstentions : M. Régis NOIZET et M. Pierre CURFS par pouvoir.

35 voix pour.

Adoptée à la majorité.

2- Prix de l'eau potable – secteur affermé

La commission des finances propose d'augmenter également le prix de l'eau sur le secteur affermé comme suit :

- Abonnement annuel (part CCBC) : 12 € HT soit 57,10 € HT, au total (part SUEZ comprise).
- Part proportionnelle (part CCBC) : 0,19 € HT, soit 1,4606 €/m³ au total (part SUEZ comprise).

La formule de révision s'applique également sur ces tarifs.

2 abstentions : M. Régis NOIZET et M. Pierre CURFS par pouvoir,

35 voix pour.

Adoptée à la majorité.

3- Prix de l'assainissement collectif

La commission des finances propose d'augmenter de 0,10 cts le prix de l'assainissement collectif afin de financer les travaux à venir soit :

- Abonnement maintenu à 20 € HT / an.
- Part proportionnelle CCBC : 1,92 € HT / m³ au lieu de 1,82 € HT.

Adoptée à l'unanimité.

C. VOIRIE

4- Attribution du marché de fauchage des voies communautaires

- M. le Président explique que le marché en cours arrive à terme, et doit être renouvelé pour une durée d'un an, reconductible 3 fois. Il expose le rapport d'analyse des offres qui classe l'entreprise LEGRET en 1^{ère} position pour un montant prévisionnel annuel de 32 365 € HT.

8 abstentions : Mme Micheline JACQUART, M. Daniel JACQUIER, Mme Nicole LAURENT, M. Philippe LEFEVRE, Mme Elisabeth MOUFFLIER, M. Michel DAUTEUIL, M. Juan GARCIA et M. Pierre QUILLERE par pouvoir.

29 voix pour.

Adoptée à la majorité.

D. AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISME

5- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'OTMR

M. le Président informe que l'OTMR a sollicité la CCBC pour obtenir une subvention exceptionnelle de 2000 € pour l'évènement « 4 saisons d'art et culture en milieu rural », ainsi qu'une subvention complémentaire de 5 000 € pour le budget 2018.

M. le Président regrette que ces subventions aient été demandées tardivement, car les commissions des finances et la commission culturelle, qui sont chargées d'analyser ce type de demandes et de faire des propositions au Conseil communautaire, avant le vote définitif du budget ont déjà eu lieu.

Le bureau a donc étudié ces demandes et est favorable à l'attribution de la subvention exceptionnelle pour le projet « 4 saisons d'art et culture en milieu rural ». Mais le bureau propose d'accorder seulement 2 000 € de subvention de fonctionnement complémentaire, car les comptes de l'OTMR demandent une analyse approfondie.

M. Pascal LAURENT, Maire de VERDON et Président de l'OTMR, expose les motifs de ces demandes de subventions, et informe que les besoins sont moins importants que prévus concernant la subvention complémentaire, car des réajustements comptables sont à opérer sur la facture d'eau et les charges salariales.

M. le Président propose donc d'accorder une subvention totale de 4 000 €.

M. Pascal LAURENT, M. François ROBIN, M. Pascal POISSON, M. Gabriel GUIOT et Mme Danielle BERAT, administrateurs à l'OTMR, ne prennent pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité.

M. le Président quitte la séance et ne prend part ni aux débats, ni aux votes, concernant l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017 de chaque budget.

E. FINANCES

M. Michel DAUTEUIL, 1er Vice-président de la CCBC, présente les comptes administratifs 2017 de chaque budget.

6- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 - Budget Général

Compte administratif 2017 – Budget général		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats 2017	4 313 419,41 €	4 721 857,92 €	408 438,51 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			408 438,51 €
Section d'investissement	Résultats 2017	1 436 721,07 €	2 091 656,06 €	654 934,99 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	0 €	460 470,82 €	460 470,82 €
	Excédent ou déficit cumulé			1 115 405,81 €
Restes à réaliser au 31/12/2017	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	1 821 484,42 €	911 289,00 €	-910 195,42 €
Résultats cumulés RAR compris		7 571 624,90 €	8 185 273,80 €	613 648,90 €

Adoptée à l'unanimité.

7- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 - Budget Eau

Compte administratif 2017 – Budget Eau		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultats 2017	688 366,32 €	767 976,24 €	79 609,92 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			0 €
Section d'investissement	Résultats 2017	350 496,40 €	327 062,55 €	-23 433,85 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	0 €	286 318,70 €	286 318,70 €
	Excédent ou déficit cumulé			262 884,85 €
Restes à réaliser au 31/12/2017	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	49 749,01 €	3 186,00 €	-46 563,01 €
Résultats cumulés RAR compris		1 088 611,73 €	1 384 543,49 €	295 931,76 €

Adoptée à l'unanimité.

8- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 - Budget Assainissement

Compte administratif 2017 – Budget Assainissement		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	Résultats 2017	453 379,62 €	506 005,77 €	52 626,15 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			52 626,15 €
Section d'investissement	Résultats 2017	511 668,08 €	554 103,24 €	42 435,16 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	72 310,64 €	0 €	-72 310,64 €
	Excédent ou déficit cumulé			- 29 875,48 €
Restes à réaliser au 31/12/2017	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	115 091,52 €	341 469,50 €	226 377,98 €
Résultats cumulés RAR compris		1 152 449,86 €	1 401 578,51 €	249 128,65 €

Adoptée à l'unanimité.

9- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 - Budget «Lotissement de la zone industrielle de Mondant»

Compte administratif 2017 – Budget Lotissement		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats 2017	62 569,20 €	62 569,20 €	0 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0 €	0 €	0 €
	Excédent ou déficit cumulé			0 €
Section d'investissement	Résultats 2017	0 €	82 159,20 €	82 159,20 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)	422 594,48 €	0 €	- 422 594,48 €
	Excédent ou déficit cumulé			- 340 435,28 €
Restes à réaliser au 31/12/2017	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés RAR compris		485 163,68 €	144 728,40 €	- 340 435,28 €

Adoptée à l'unanimité.

M. le Président de la CCBC reprend la présidence de la séance.

10- Affectation du résultat de l'exercice 2017 - Budget Général

M. le Président propose d'affecter 408 438,51 € d'excédent de fonctionnement en investissement, et de conserver 30 922,45 € (qui correspond à l'excédent de fonctionnement transféré suite à la dissolution du SIAH du petit Morin) en fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

11- Vote des taux 2018 des taxes habitation, foncier, foncier non bâti, et cotisation foncière des entreprises

La commission des finances propose au Conseil Communautaire d'augmenter les taux de fiscalité directe de 1% chacun, et de les fixer comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,86 %
- Taxe foncier bâti : 14,11 %
- Taxe foncier non bâti : 17,26 %
- Cotisation foncière des entreprises : 9,49 %.

Adoptée à l'unanimité.

12- Vote du taux 2018 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés =

La commission des finances propose au Conseil Communautaire de fixer le taux de TEOM à 14%, au lieu de 17% depuis 2013, soit une baisse de 17,6%. Cette forte diminution est due au renouvellement des marchés de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, depuis le 1^{er} janvier 2018, qui font fortement diminuer le coût du service. Les nouveaux marchés génèrent en effet une économie d'environ 140 000 € par an.

M. le Président souligne que le nouveau marché prévoit pourtant une progression de la qualité du service rendu, puisque la collecte des sacs jaunes a désormais lieu une fois par semaine, pour les bourgs centres de MONTMIRAIL et SEZANNE.

M. Patrick VIE, Vice-président en charge de l'environnement précise que le taux de 14 % permettra encore de réaliser d'éventuels investissements, notamment suite au contrôle ICPE de la déchetterie, qui sera réalisé prochainement

Adoptée à l'unanimité.

13- Adoption du budget général primitif 2018 et des annexes

Le budget présenté est très proche des prévisions du DOB. M. le Président en rappelle les grandes lignes, détaillées dans le rapport de présentation. Il précise que la CCBC ne subit pas de nouvelle baisse de DGF cette année, et que les demandes de DETR sont accordées.

La section de fonctionnement est équilibrée à 4 586 619,45 €, et la section d'investissement est équilibrée à 4 806 721,42 €. Aucun emprunt ne sera nécessaire.

Adoptée à l'unanimité.

14- Affectation du résultat de l'exercice 2017 - Budget Eau

M. le Président propose d'affecter 70 409,92 € d'excédent de fonctionnement 2017 en investissement, et de conserver 9 200 € en exploitation pour équilibrer la section.

Adoptée à l'unanimité.

15- Adoption du budget primitif 2018 du service de l'eau, des annexes et du programme d'emprunt

Le budget présenté est également très proche des prévisions du DOB. M. le Président en rappelle les grandes lignes, détaillées dans le rapport de présentation.

La section d'exploitation est équilibrée à 805 984 €, et la section d'investissement est équilibrée à 789 630,77 €. Un emprunt de 32 000 € sera nécessaire si tous les investissements sont réalisés.

Adoptée à l'unanimité.

16- Affectation du résultat de l'exercice 2017 - Budget Assainissement

M. le Président propose d'affecter 34 299,15 € d'excédent de fonctionnement 2017 en investissement, et de conserver 18 327 € en exploitation pour équilibrer la section.

Adoptée à l'unanimité.

17- Adoption du budget primitif 2018 du service de l'assainissement, des annexes et du programme d'emprunt

Le budget présenté est également très proche des prévisions du DOB. M. le Président en rappelle les grandes lignes, détaillées dans le rapport de présentation.

La section d'exploitation est équilibrée à 503 913 €, et la section d'investissement est équilibrée à 1 254 603,65 €. Un emprunt de 52 000 € sera nécessaire pour réaliser les investissements prévus. Il correspond à une avance (prêt sans intérêts) de l'AESN pour la 2^{ème} tranche de travaux d'assainissement collectif de Vauchamps.

Adoptée à l'unanimité.

18- Adoption du budget primitif 2018 « Lotissement de la zone industrielle de Mondant

M. le Président informe qu'il a été sollicité par 2 chefs d'entreprises qui envisagent une éventuelle installation sur la zone industrielle.

La section de fonctionnement est équilibrée à 601 914,72 €, et la section d'investissement est équilibrée à 472 155 €.

Adoptée à l'unanimité.

F. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Décisions du Président (sur avis consultatif favorable du bureau)

Objet	Fournisseur / Titulaire	Montant en € HT
Mission de vérification de la structure de la cantine et du gymnase scolaire de Montmirail	IDS FRANCE	3 200,00 €
Compteurs et fournitures service eau potable	HYDROMECA	6 995,12 €
Bacs à déchets ménagers	TEMACO	1 820,00 €
Entretien du Petit Morin – Tronçon 4	TECHNI GAZON	2 346,00 €

Décisions du Bureau

Objet	Fournisseur / Titulaire	Montant en € HT
Remplacement des lames du clarificateur de la station d'épuration de Montmirail	SOGEA	22 090,50 €
Construction école maternelle de Montmirail : mission OPC	LENOIR et Associés	34 037,16 €

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

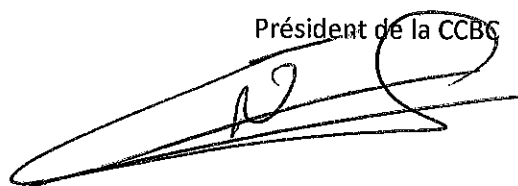
L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 19h30.

Lecture du registre des délibérations est faite par M. Thierry DURAND, secrétaire de séance. Le registre est signé par les membres du Conseil Communautaire.

Fait à Montmirail, le 19 avril 2018.

Etienne DHUICQ

Président de la CCBC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. DHUICQ', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.